Déclaration Liminaire

Visite Ministre des armées

20/04/2020

Madame la Ministre, mesdames, messieurs,

Votre visite s'inscrit dans un contexte sanitaire inédit impactant l'ensemble du territoire et bien au-delà. Cette crise du COVID-19 révèle toutes les difficultés, les incohérences, et les manques auxquels notre pays est confronté. Nous ne doutons pas de l'éveil actuel des consciences de nos dirigeants face aux lacunes des choix passés.

Permettez-nous d'évoquer dans un premier temps et rapidement la situation générale du pays :

Cette crise aura à minima révélé certaines failles de notre système et démontré finalement que toutes les politiques d'austérité, d'externalisation et de libéralisme, en somme, appliquées ne nous permettent pas d'affronter un événement de cette ampleur. Les conséquences sont nombreuses et désastreuses à travers des choix dictés par le libéralisme et le diktat de la calculette. Il y aurait tant à dire sur la gestion de cette crise sanitaire ! Par exemple, si des moyens conséquents avaient été mis en place dans la recherche et plus largement dans les services publics, nous aurions pu tester un plus large spectre de la population.

Applaudi aujourd'hui par des forces de l'ordre qui les gazaient et matraquaient il y a encore quelques semaines, nous ne pouvons faire autrement qu'évoquer le secteur hospitalier : Nos héros d'aujourd'hui largement décriés il y a quelques mois, pour leurs manifestations implorant plus de reconnaissance, et de moyens humains, et matériels. Ainsi des médecins ont démissionné de leurs fonctions administratives, actant une situation inédite.
Ils sont malgré tout toujours là ; la fonction publique hospitalière reste au service des patients, au service de l'Homme, au service de la France, pour accomplir sa mission d'intérêt publique. Les personnels soignants exercent avec si peu de moyens, au péril de leur vie.
Dans l'urgence, il a fallu renforcer l'**HIA** Robert Picqué que vous vous apprêtiez à abandonner… Des médecins, des personnels soignants détachés depuis plusieurs mois sur le site de Bagatelle, dans la structure « BAHIA » ont été rappelés et sont mobilisés pour assurer l'urgence des soins sur le site de Robert Picqué…Récemment, vous avez souhaité la mobilisation de tous pour réfléchir à la suite, la CGT demande l'ouverture de ces travaux sans attendre, ce qui serait sans nul doute, un signe fort à l'attention des personnels du SSA et des hospitaliers en général.

Malheureusement, ils ne sont pas seuls, il y a aussi les forces de l'ordre, les pompiers, les instituteurs, les militaires, les intervenants de l'aide à domicile, les agents territoriaux et

toutes ces personnes transparentes, les sans-grades, sans qui la vie serait impossible, on le voit bien aujourd'hui. Mais aussi et bien évidemment les personnels civils de la défense qui restent mobilisés pour les missions de service public qui leur incombent.

En cette période, l'importance d'un service public robuste n'est plus à prouver. Il convient donc de le renforcer et de le déployer, contrairement à la trajectoire empruntée depuis le début du quinquennat et précédemment...

En effet, les agents de l'état répondent présents lorsque vous avez besoin d'eux !!!!

Quant à « l'après », le Président de la République a évoqué un nouveau « Demain » qui doit être l'occasion de ne pas refaire les mêmes erreurs en replaçant l'Humain au centre de tous les intérêts. Nous ne demandons qu'à le croire.

C'est pourquoi, il est indispensable d'investir fortement dans tous les services publics, voire d'en repenser de nouveaux, et il sera indispensable de préserver l'hôpital militaire Robert Picqué en lui donnant les moyens décents de fonctionner. Mais aussi de revenir sur la décision de fermeture de l'hôpital parisien du Val de Grace, hôpital qui s'il était toujours actif aurait été d'un grand soutien pour la prise en charge de la population d'Ile de France.

Et que dire des conséquences désastreuses de cette crise pour notre jeunesse pour les décennies à venir ? La dette publique va exploser. Quels budgets vont être rabotés ? Le nucléaire, les OPEX, les matériels, le MCO, le SSA ? Ou est-ce que les efforts seront encore demandés aux mêmes, c'est-à-dire nous ? Vaste sujet que nous n'aurons pas l'occasion de développer aujourd'hui mais qui constituera un des enjeux de demain.

Alors, venons-en maintenant à notre établissement :
Madame la ministre, vous vous déplacez ici dans le cadre de la crise liée au covid 19, cependant, c'est depuis janvier 2019 que les personnels du Siaé avaient sollicité votre visite concernant un certain nombre de sujets critiques relatifs à leur avenir et celui du service.

Les rationalisations, les attaques statutaires, le gel des augmentations de salaire depuis 10 ans, ont entaché l'attractivité et la fidélité à l'établissement. Si les personnels sont attachés à l'indépendance et la souveraineté de la France et de nos missions, celles-ci ne permettent pas comme disent certains, « de remplir le frigo ».

Vous avez décidé de conserver le Siaé en compte de commerce. Maintenant, il convient de le pérenniser et de préserver ses compétences au travers d'embauches suffisantes, de salaires attractifs, de moyens et investissements à la hauteur des enjeux de demain.

Les nombreuses démissions de ces derniers mois dans tous les statuts doivent faire réagir avant que les établissements du Siaé se retrouvent en grosse difficulté pour relever les défis du nouveau modèle MCO.

Concernant le pouvoir d'achat des salariés, Madame la Ministre, ne passons pas par quatre chemins : Réévaluer toutes les grilles salariales, dégeler le point d'indice, supprimer les abattements de zone, appliquer les indemnités de résidence, transformer toutes les primes en salaire afin de les intégrer dans le calcul d'une future retraite, sont les clefs du problème que vous devez saisir rapidement.

Vous avez dû recevoir maintes et maintes pétitions à ce sujet recueillant un très large consentement des personnels Le budget de la défense n'a jamais cessé de grimper pour atteindre 37,5 milliards d'euros en 2020, il est grand temps de mieux le répartir en mettant l'accent sur les personnels :

les agents de l'Etat ne sont pas un coût mais un investissement créant des richesses nationales.

Madame la ministre, sur ce point, il nous faut dès maintenant des engagements de votre part.

Comme évoqué précédemment, l'attractivité des statuts de l'état doit être améliorée et consolidée. Ce n'est pas du tout le sens de la réforme du système de retraite par points. Les spécificités du ministère disparaîtront à court terme. Ce serait un recul social sans précédent qui impacterait l'ensemble des français actifs et retraités, encore plus inégalitaires pour une catégorie dont vous faites partie, les femmes. Et l'argument d'un « système déficitaire » évoqué ici et là n'est pas audible. L'argent existe, il suffit d'aller le chercher là où il est. Au passage, il y aura 359 milliards de dividendes qui s'apprêtent à être reversés en 2020 ; malheureusement, nous n'avons pas le temps de plus développer ce point. Cela dit et depuis peu, au sein des députés de la majorité, des voix s'élèvent pour suspendre cette réforme injuste des retraites. La situation actuelle serait l'occasion d'une belle porte de sortie pour ce projet enfin apparu aux yeux de tous comme un recul social. C'est l'occasion rêvée pour que le gouvernement sorte la tête haute de cette crise non résolue. S'il l'a saisi en toute discrétion, on ne lui en voudra pas !

Sur le sujet du COVID-19, il a été très difficile pour les personnels de l'établissement d'entendre dans une même allocution qu'il faut rester confinés et aller au travail…qu'il était inutile de porter des masques alors que dans quelques semaines, le port sera vivement recommandé.

Ici, à l'AIA de Bordeaux comme ailleurs, cela n'a pas été simple. Les organisations syndicales de l'AIA de Bordeaux ont dû user de dialogue pour réduire au maximum le nombre de personnels dans l'établissement et ainsi en protéger le plus grand nombre. Pour autant, nous n'avons pas pu éviter les inquiétudes et différents niveaux d'anxiété. Vos personnels ont été exemplaires et ont répondu avec leurs possibilités aux différentes sollicitations hiérarchiques.

Le plus dur reste à venir sur des sujets qui pourraient dégrader encore le climat social :

- Le confinement est reconduit pour encore trois semaines, mais il est demandé en parallèle de relancer des activités en fonction des besoins: Ceci ne peut que nous interroger si la priorité est bien toujours au confinement.
Confinés tout en étant forcés à travailler et donc exposés au virus, exposant ainsi nos collègues et nos proches : les personnels ont du mal à s'y retrouver !

- Le déconfinement : Une recette qu'il convient de mettre en place avec la participation de toutes les instances en prenant le temps qu'il faudra. Pour la CGT une reprise lente sur des semaines voire des mois ne pourra s'effectuer que si les personnels se sentent protégés physiquement et psychologiquement. Cela doit passer par des tests de dépistages individuels. Cela doit aussi passer par la mise à disposition du personnel de toutes les protections nécessaires et en quantité plus que suffisante.

Il est à noter qu'en cette période difficile, les personnels ne peuvent exercer en pleine possession de leurs moyens, leurs préoccupations étant ailleurs et liées à la situation sanitaire actuelle.

- L'ordonnance 2020-430 parue mercredi dernier imposant une prise de congés et/ou RTT pour les personnels en Autorisation Spéciale d'Absence ou en télétravail. En effet, elle suscite beaucoup d'incompréhension lorsque les personnels considèrent ne pas avoir choisi cette situation ou choisi d'être délesté. Le confinement n'est pas une période de congé.
Cette ordonnance s'attaque aux congés payés, partie intégrante du Code du travail.

Nous craignons avec cette décision inattendue et injuste que de nombreux personnels reprennent le travail sans aucune concertation avec leur hiérarchie, mettant à mal ainsi l'organisation actuelle, ce qui créerait de surcroit un recul en matière de protection de la population.

Madame la ministre, la CGT considère que les agents de l'Etat maintiennent leurs efforts malgré 10 ans d'austérité pour tous les statuts du SIAé. Et à l'heure où l'état doit rester uni et fort, où les agents de l'état ont besoin de se sentir soutenus, cette ordonnance pour les « remercier » ne passe pas !!!

Par ailleurs, des mesures sociales sont plus que nécessaires aujourd'hui, et le ministère doit être au rendez-vous pour d'éventuelles problématiques financières dans les foyers : Mettre en place une enveloppe supplémentaire ASA (comité social) est primordial.

Le personnel du SIAé sait être solidaire et doit continuer de l'être, comme nous l'a prouvé remarquablement le service des couturières de l'AIA d'Ambérieu, confectionnant des sur blouses pour les hôpitaux. Les reconnaître au travers d'un reclassement en tant qu'ouvrier d'état serait d'ailleurs un premier pas de reconnaissance pour ces employées.

Notre établissement et le SIAé ont la capacité de fabriquer du matériel de protection sanitaire, pourquoi ne pas travailler sur d'autres besoins ? Là aussi est tout l'intérêt d'avoir des établissements et industries étatiques avec des personnels à statut qui, au-delà des missions régaliennes, peuvent aussi répondre à des urgences et même préparer l'avenir.

Madame la Ministre, l'occasion nous est donnée, tous ensemble, de démontrer que le Ministère des Armées avec en son sein le SIAé, dispose de personnels attachés à la défense des concitoyens. Cette triste épreuve doit nous aider à changer le regard du pays sur nos missions, trop souvent perçues comme belliqueuses alors que nous sommes attachées à défendre le peuple au sens le plus large, sur tous les théâtres d'opérations.

Pour cela, le personnel doit être assuré d'une écoute attentive de votre part sur tous les sujets de préoccupations évoqués précédemment et sentir un soutien sans faille de la part de sa Ministre. La division n'a jamais eu pas sa place pour maintenir un service fort et encore moins dans une période de crise sanitaire.
Malgré l'absence forcée par les circonstances de la majorité des personnels, gageons que vous aurez entendu leur message au travers de notre déclaration.

Pour finir, quand revenez-vous rencontrer l'intégralité des personnels de l'AIA ?

Madame la Ministre, merci de votre écoute

Bordeaux, le 20 avril 2020